

Objectifs de la formation :

Un bilan de compétences doit permettre à un bénéficiaire de passer en revue ses activités professionnelles, dans le but :

- *De faire le point de ses expériences personnelles et professionnelles*
- *De repérer et d'évaluer ses acquis liés au travail, à la formation, à la vie sociale*
- *De mieux identifier ses savoirs, compétences, aptitudes...*
- *De déceler ses potentialités inexploitées*
- *De recueillir et mettre en forme les éléments lui permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel*
- *De gérer au mieux ses ressources personnelles*
- *D'organiser ses priorités professionnelles*
- *De mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans des choix de carrière*

Public visé :

Public : Tout public

Prérequis :

- Savoir lire et écrire.
- Compléter l'évaluation prédictive de la formation.

Contenu de la formation :

Un bilan de compétences doit comprendre, sous la conduite du prestataire, les trois phases référencées par l'art R 631-3-4 du décret 2018-1330 du 28/12/18 :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche,
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins,
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

2. Une phase d'investigation qui permet :

- Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels,
- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales,
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

- 3. Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :**
- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
 - De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation,
 - De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet,
 - Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

Démarche et modalités pédagogiques :

Modalités du parcours	Méthodes et évaluations pédagogiques
<p>Durée de la formation : 3 mois maximum</p> <p>Type de contrat : Convention de formation continue</p> <p>Rythme : 5 rendez-vous (minimum) de 3 heures et 4 séances de travail de 2 heures en autonomie (travail d'intersession)</p> <p>Tarif de la formation : 2100€ Net de taxe/stagiaire</p> <p>Financements : employeur, mobilisation du CPF, plan de développement des compétences de la structure ou congé reclassement.</p>	<p>La formation est animée par un(e) professionnel(le) du secteur qui vous accompagne tout au long de la formation et de façon individualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueil des attentes des stagiaires et de leurs motivations) ADVP Questionnaires et tests psychotechniques - portefeuille de compétences - questionnaires d'évaluation - tests de personnalité - tests de compétences - tests de motivation - tests d'intérêts professionnels travail personnel – recherche documentaire - questionnaire enquête terrain Supports de réflexion personnalisés, référentiels et documentations diverses... Remise d'un document de synthèse

Conditions d'inscription

CPF – Plan de développement des compétences – Financement personnel
 Signature d'une convention
 Maud NOIROT : Assistante administrative et pédagogique : 03 23 52 82 77

Indicateurs de résultat :

	2024	2025
Taux de satisfaction	99%	100%
Taux de réussite	100%	100%

ACCESSIBILITÉ

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : contact@codeveloppement-rh.com ou 03 23 52 82 77



Le Centre de Formation Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, NOIROT Maud et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.